



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un But – Une Foi
MINISTERE DE L'AGRICULTURE



STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE
(SNDR)



MATERIAUX DE PROMOTION



Initiative CARD

PLAN DE PRESENTATION

I.	APERÇU DE L'INITIATIVE CARD	4
	I.1. Lancement	4
	I.2. But de la CARD	4
	I.3. Objectifs	4
	I.4. Structuration de la CARD :	5
	<i>I.4.1. Assemblée Générale</i>	5
	<i>I.4.2. Comité de Pilotage</i>	5
II.	APERÇU DU PROCESSUS DE FORMULATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDR	6
III.	RESUME DE LA SNDR ET MESURES IDENTIFIEES	7
	III.1. Stratégie pour la riziculture irriguée	8
	<i>III.1.1 Réhabilitation et réalisation de nouveaux aménagements</i>	8
	<i>III.1.2 Equipement en matériel agricole</i>	8
	<i>III.1.3 Equipement en matériel de transformation</i>	9
	III.2 Stratégie pour la riziculture pluviale	9
IV.	HARMONISATION DES PRIORITES DE LA SNDR	10
	IV.1. Adéquation SNDR et stratégie acteurs	10
	IV.2. Eléments de plaidoyer pour les Décideurs	12
	<i>IV.2.1. Place socio-économique</i>	12
	<i>IV.2.2 Avantages comparatifs</i>	13
	<i>IV.2.3 Impact socio-économique</i>	14
	IV.2.3.1 Au niveau de la mise en valeur.....	14
	IV.2.3.2. Au niveau macro-économique	15
	<i>IV.2.4. Articulation avec les politiques nationales</i>	15
V.	ANALYSE DU SOUS SECTEUR RIZ	16
	V.1. Méthodologie d'élaboration des MINIS Besoins, de Ressources et des priorités	16
	V.2. Matrice des ressources	18

V.3. Matrice des besoins	19
V.5 Sources potentielles de financement	21
VI. NOTES CONCEPTUELLES	23

I. APERÇU DE L'INITIATIVE CARD

1.1. Lancement

L'**initiative CARD** a été Lancée en **2008**, à l'occasion de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD). Elle a été vulgarisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), le NEPAD et l'Alliance pour la Révolution Verte en Afrique (AGRA) et d'autres institutions : Centre Riz pour l'Afrique, BAD, FAO, FARA, FIDA, IRRI, JIRCAS et Banque Mondiale.

1.2. But de la CARD

Le **But de cette initiative** est de doubler d'ici 10 ans, la production annuelle de riz de l'Afrique au Sud du Sahara (de 14 millions de tonnes à 28 millions de tonnes) en privilégiant essentiellement (i) l'approche chaîne de valeurs, (ii) les principales zones agro-écologiques de production de riz, (iii) le renforcement des capacités et (iv) la coopération Sud-sud.

1.3. Objectifs

Les **Objectifs sont** (i) la rationalisation et l'augmentation des investissements relatifs au développement du secteur riz à travers notamment les cadres de financement existants, (ii) le développement des capacités des gouvernements pour sécuriser les financements nationaux et internationaux, (iii) la création d'un cadre favorable aux investissements aussi bien nationaux qu'internationaux et (iv) une meilleure coordination des interventions basée sur une vision partagée du développement du secteur riz à travers les SNDR qui doivent être alignées sur les stratégies et plans de développement en cours (DSRP, PDDAA....etc.).

Actuellement, la CARD apporte son assistance à 23 pays africains au Sud du Sahara répartis en deux groupes :

- Le premier groupe: Cameroun, Ghana, Guinée Conakry, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Ouganda.

- Le second groupe: *Benin, Burkina Faso, République Centrafricaine (RCA), Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo (RDC), Ethiopie, Gambie, Libéria, Rwanda, Togo et Zambie.*

1.4. Structuration de la CARD :

La CARD est composée de trois instances majeures :

- (i) Assemblée Générale,
- (ii) Comité de Pilotage
- (iii) Secrétariat de la CARD

1.4.1. Assemblée Générale

C'est l'organe le plus élevé en matière de consultation et de délibération des partenaires qui soutiennent la CARD. Son rôle consiste essentiellement à faire participer, au niveau le plus élevé, les représentants des partenaires et les acteurs africains de la production de riz dans la mise en œuvre de leur stratégie nationale de développement rizicole. Elle se tient tous les 2 ans ou en cas de nécessité.

1.4.2. Comité de Pilotage

Cet organe joue un rôle important dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies de développement rizicole. Il est responsable de la gestion technique et administrative de la CARD et se réunit une fois par an ou en cas de nécessité. Les membres du Comité sont les suivants : *BAD, Centre Riz pour l'Afrique, AGRA, FAO, FARA, FIDA, IRRI, JICA, JIRCAS, NEPAD, Banque Mondiale.*

II. APERÇU DU PROCESSUS DE FORMULATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDR

La formulation de la SNDR procède d'une volonté du Gouvernement Sénégalais d'élaborer un document de référence prenant en compte toutes les préoccupations des acteurs de la filière rizicole. En effet, la démarche participative, leitmotiv du processus de formulation, a été axée sur les points suivants :

- i. la revue du secteur retraçant les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de la Filière
- ii. les défis et opportunités liés au développement de la Filière y compris les questions transfrontalières/régionales
- iii. les domaines prioritaires et approches
- iv. la vision et la portée de la SNDR
- v. la stratégie par secteur

L'initiative du Projet de développement de la riziculture a été lancée lors du Conseil Présidentiel, le **04 Mai 2005** à l'issue duquel le Chef de l'Etat avait instruit le Gouvernement Sénégalais de la mise en œuvre rapide du Programme National d'Autosuffisance Alimentaire en Riz (**PNAR**). Compte tenu des enjeux politiques et économiques, tant au niveau national qu'international, ce Programme a été inscrit dans les priorités de l'Etat et a été finalement adopté lors du Conseil Interministériel, tenu le **04 Janvier 2008**. Ce Conseil, présidé par le Premier Ministre avait regroupé tous les Ministres de la République, les Hauts Fonctionnaires et Représentants des organisations et structures concernées par la Filière Riz. A l'issue de cette rencontre, de fortes recommandations ont été faites pour la marche vers l'autosuffisance en riz à l'horizon **2012**.

Dans le cadre de la recherche de financement du Programme National d'Autosuffisance Alimentaire (**PNAR**), le Ministre de l'Agriculture a présenté la **SNDR** à ses Partenaires au développement pour solliciter leur appui en vue de la mise en œuvre rapide de celle-ci et l'atteinte des objectifs fixés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la **SNDR**, il a été mis en place un cadre institutionnel, une **Task Force** et un **Comité de Pilotage** pour une prise en compte des aspects réglementaires au niveau national et international et un meilleur suivi de celle-ci. Par ailleurs, son alignement avec le **PDDA** a été un axe important dans le cadre de la formulation de la Stratégie.

III. RESUME DE LA SNDR ET MESURES IDENTIFIEES

Tenant compte des potentialités des différentes zones rizicoles et face aux problèmes identifiés dans la Filière, des stratégies spécifiques à chaque zone (*irriguée et pluviale*) ont été élaborées et appliquées aux composantes suivantes :

- Aménagements des terres ;
- Equipement en matériel d'Irrigation ;
- Financement de la production, matériel de production et de post - récolte ;
- Commercialisation.

La Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (**SNDR**) est axée sur des objectifs à la fois **quantitatifs** et **qualitatifs** :

- quantitatifs pour remédier aux importations selon un échéancier bien défini en vue d'assurer la sécurité alimentaire dont 80% en provenance de la riziculture irriguée.
- qualitatifs pour satisfaire aux goûts et exigences des consommateurs, mais aussi aux critères de compétitivité.

III.1. Stratégie pour la riziculture irriguée

La stratégie consiste particulièrement à la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Réfection et réalisation de nouveaux aménagements
- Equipement en matériel agricole
- Equipement en matériel de transformation

III .1.1 Réhabilitation et réalisation de nouveaux aménagements

Il s'agissait de :

- récupérer les **20 000 ha** jadis aménagés et abandonnés depuis la fin des années 90 dans la **Vallée du Fleuve Sénégal (VFS)** et les **15 000 ha** exploitables dans un état précaire;
- réfectionner les **4 200 ha** dans le **Bassin de l'Anambé** ;
- assurer une intensité culturale de **1,5** ;
- poursuivre les aménagements : il faudra porter, à l'horizon 2012, les superficies aménagées pour le riz à **130 720 ha** (**115 720 ha** dans la Vallée du Fleuve Sénégal et **15 000 ha** dans le Bassin de l'Anambé)

Sur le programme de réfection des **35 000 ha** dans la **VFS**, **27 600** ont pu être exécutés à la date d'aujourd'hui.

III.1.2 Equipement en matériel agricole

Dans ce cadre, la stratégie consiste essentiellement :

- au développement de l'utilisation de la batteuse **ASI**
- à la promotion de la motorisation intermédiaire de récolte avec l'introduction de la motofaucheuse (**ISA**) en phase expérimentale ;

- à la remise en état du parc actuel de tracteurs et à son augmentation ;
- à l'équipement en matériel d'irrigation complémentaire ;
- à l'augmentation du parc de moissonneuses-batteuses.

Le matériel suivant a été distribué depuis la mise en œuvre du **PNAR** : **2 194** GMP de surface, **4** Pompes monobloc électriques de 5500 m³/h, **2** postes transformateurs, **338** Bacs flottants, **337** Chariots, **35** Moissonneuses Batteuses, **1400** Motoculteurs et des Tracteurs.

III.1.3 Equipement en matériel de transformation

Les actions s'articulent autour de :

- la réhabilitation des rizeries abandonnées en fonction des besoins dans les zones de production ;
- la mise en place d'équipements complémentaires pour le triage, le calibrage et le blanchiment dans l'optique d'un label de qualité ;
- la création de nouvelles rizeries dans les zones dépourvues ;
- la facilitation de l'accès au crédit en faveur des riziers.

III.2 Stratégie pour la riziculture pluviale

Elles seront axées sur :

- la lutte contre la salinisation et l'ensablement des bas-fonds ;
- le développement d'une politique appropriée de mécanisation intermédiaire;
- la promotion de l'utilisation des engrais ;
- le renforcement de l'encadrement ;
- l'introduction de variétés adaptées ;

- l'aménagement et la protection des zones de culture dans le cadre de la préservation et de la gestion des ressources naturelles;
- la mise en place de mécanismes appropriés de financement (micro crédit) ;
- la réhabilitation de la station de l'ISRA à Djibélor dans le sud du pays (Région de Ziguinchor).

IV. HARMONISATION DES PRIORITES DE LA SNDR

IV.1. Adéquation SNDR et stratégie acteurs

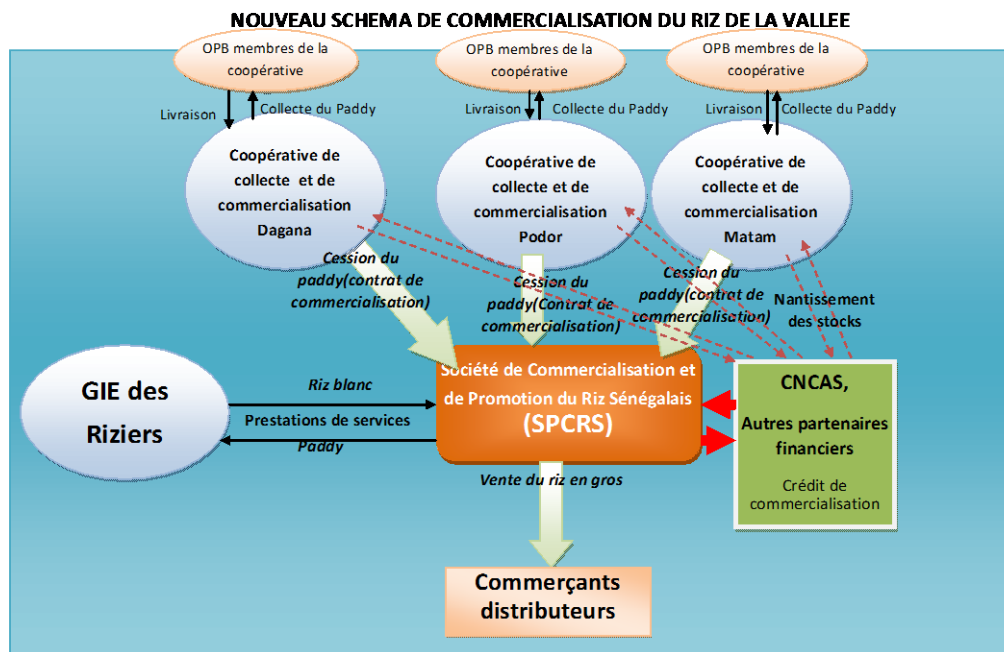
La Filière rizicole est caractérisée par l'intervention de plusieurs acteurs dont leurs interrelations sont plus que déterminantes pour atteindre les objectifs de la **SNDR** :

- **les Structures d'Appui (Recherche Agricole et Agro-alimentaire et, Structures d'Encadrement et Prestataires de service)** devraient accompagner les acteurs de la Filière dans la recherche de solutions à leurs problèmes par la diffusion d'innovations techniques et technologiques, la mise en œuvre d'approches de développement adaptées au contexte actuel et l'encadrement technique. En effet, la mise en œuvre de la **SNDR**, doit être accompagnée d'un appui constant des ces structures en vue de l'atteinte des objectifs fixés.
- **les Producteurs**, maillon le plus important de la Filière, devraient être accompagnés dans le cadre de la mise en œuvre de la **SNDR**, à travers l'accroissement de leur capacité de production. Cet objectif est en droite ligne avec leurs préoccupations qui sont de disposer de capital (terres exploitables, matériel et intrants) nécessaire à la mise en valeur de leurs exploitations
- **les Riziers**, principaux intermédiaires entre Producteurs et Commerçants, ils participent à la valorisation de la production rizicole. Pour cela, il est nécessaire que les unités de transformation disposent de suffisamment de paddy et qu'elles soient

en mesure de produire du riz en quantité et en qualité. C'est dans ce cadre que l'Etat à travers la mise en œuvre de la **SNDR**, tentent d'améliorer le système de transformation en leur dotant d'équipements adéquats et de moyens financiers pour relever le défi de la compétitivité

- **les Commerçants**, interface entre le secteur de la production et celui de la consommation, leur rôle consiste à rapprocher l'offre et la demande de riz.
- **les Financiers**, intervenant à tous les niveaux de la Filière, ont un rôle transversal qui consiste à assurer le financement de toutes les activités rizicoles. La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (**CNCAS**) et les Institutions de Micro Finances (**IMF**) constituent les principales sources de financement des acteurs de la Filière pour le crédit de campagne, d'équipement et de commercialisation.
- **les Bailleurs de fonds** dont les plus importants de la Filière sont : l'Agence Française de Développement (**AFD**), la **JICA**, la Banque Mondiale, la **BADEA**, la Corée du Sud.

La mise en place du nouveau Schéma de Commercialisation du riz devrait permettre de mieux définir les rôles de chacun de ces acteurs et de faciliter l'écoulement de la production.



IV.2. *Eléments de plaidoyer pour les Décideurs*

IV.2.1. Place socio-économique

Le riz occupe une place de choix dans les habitudes culinaires des Sénégalais. Avec une consommation de **74 kg/an** par habitant, le Sénégal figure parmi les plus grands consommateurs de riz de l'Afrique de l'Ouest (22% des parts du marché mondial du riz brisé).

La consommation apparente en riz au Sénégal était de **400 000 tonnes** en **1995**, elle est passée à **800 000 tonnes** en **2007**, avec **106 milliards de F CFA** pour les importations nettes.

Le riz, à lui seul, est responsable pour **16%** du déficit de la balance commerciale et ce phénomène a tendance à s'amplifier dans le temps car la production nationale progresse moins vite que la consommation qu'elle ne couvrait qu'à hauteur de **20%** seulement.

Seuls **4 à 7 %** de la production mondiale sont commercialisés. La Chine est devenue importatrice et cliente pour la Thaïlande qui assure les **75 %** des approvisionnements du Sénégal.

IV.2.2 Avantages comparatifs :

- ***au plan physique*** : milieu naturel conférant au Sénégal un avantage par rapport à de nombreux pays, y compris certains pays exportateurs dont le Sénégal est client ; climat favorable à la ***double riziculture***, la disponibilité en eau, terre.
- ***au plan de l'investissement***: d'importants investissements réalisés par l'Etat et retour progressif des Bailleurs de Fonds qui investissent de plus en plus dans la riziculture
- ***au plan social*** : denrée de première nécessité et intérêt toujours croissant chez les agriculteurs
- ***au plan de la Recherche Agricole et de diffusion de technologies*** : synergie entre les Structures de Développement et de Recherche aboutissant, entre autres, à l'introduction de matériel végétal à haut potentiel de rendement (les variétés ***SAHEL***) et ***NERICA***
- ***au plan organisationnel*** : dynamisme des producteurs organisés à plusieurs niveaux (Groupement d'intérêt économique, Unions hydrauliques, Fédérations, Comité Interprofessionnel) dans la Vallée du Fleuve Sénégal notamment ;
- ***au plan technico-économique*** : coût de revient du riz local devenu compétitif par rapport à celui du riz importé, et des marges de progrès existent. En même temps, la qualité s'est beaucoup améliorée, accroissant ainsi sa demande au niveau national.

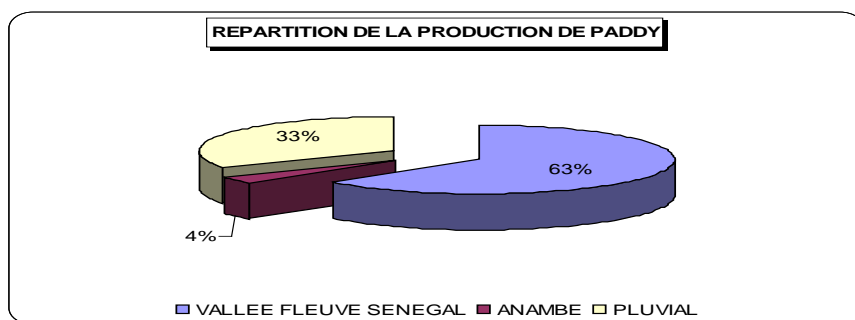
IV.2.3 Impact socio-économique

IV.2.3.1 Au niveau de la mise en valeur

La première campagne de la mise en œuvre de la **SNDR** (Saison Sèche Chaude 2008 et Hivernage 2008/2009) a donné une production globale jamais égalée de **516 000 tonnes de riz-paddy**, au niveau national.

La campagne agricole 2009/2010, correspondant à la deuxième année de la mise en œuvre de la **SNDR**, a enregistré une production totale de riz paddy de **546 000 tonnes** sur l'ensemble du pays. La production est répartie comme suit :

ZONE	PRODUCTION DE PADDY (T)		
	CSC	HIV 09/10	TOTAL ANNEE
VALLEE FLEUVE SENEGAL	148 076	204 465	353 000
ANAMBE	-	12 000	12 000
PLUVIAL	-	181 540	181 540
TOTAL	148 076	398 005	546 540



Ce record historique de la production de paddy a été rendu possible grâce à la combinaison de trois facteurs essentiellement :

- le remplacement, à titre gracieux, du vieux parc de groupes motopompes dans la vallée du fleuve Sénégal, zone de prédilection de la riziculture irriguée;
- la mise en œuvre d'un programme spécial consenti par l'Etat pour la réhabilitation des aménagements hydro agricoles des sociétés d'encadrement (**SAED** et **SODAGRI**) qui étaient abandonnés en vue de sécuriser la base productive ;
- l'octroi de subventions aux producteurs pour faciliter grandement l'accès des facteurs de production (certaines subventions ont même atteint un niveau de 70% lors de la campagne de contre-saison 2008).

La campagne rizicole 2009/2010 (**GOANA 2**) a enregistré une production nationale de riz paddy de **546 000 tonnes**.

IV.2.3.2. Au niveau macro-économique

Avec la mise en œuvre de la **SNDR**, la production locale obtenue en 2009/2010 a généré des recettes importantes. Ceci a permis de réaliser une économie en devises conséquente. Si on considère que la consommation annuelle est de **800 000 tonnes**, les importations seraient réduites de 150 000 tonnes grâce à cet accroissement de la production. Ainsi, les sorties en devise seraient passées de **106 Milliards FCFA** à **79,5 Milliards de F CFA**, soit **25%** de réduction. Cette réduction correspondrait à un gain de **26,5 Milliards de FCFA** pour l'Etat. Les besoins de consommation ont été satisfaits à hauteur de **44%**.

Si le Sénégal avait produit tout le riz qu'il a consommé en **2007**, le taux de croissance du **PIB** réel serait passé de **5,5 %** à **8 %** et le déficit de sa balance commerciale serait réduit de **16 %**. En outre, **200 000** emplois directs auraient été créés en zone irriguée.

De plus, la production de **1,2 million** de tonnes de paddy serait réalisée, soit 250 000 tonnes de son et 1 million de tonnes de paille pouvant alimenter plus de 600 mille têtes de bovins pendant 6 mois, compte non tenu de l'utilisation faite actuellement de la balle pour la production d'agglomérés comme combustibles en substitution au charbon de bois.

IV.2.4. Articulation avec les politiques nationales

Les priorités définies dans le cadre de la **SNDR** s'articulent autour :

- ❖ des axes stratégiques inscrits au titre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (**GOANA**) dont l'un des objectifs majeurs est d'assurer la souveraineté alimentaire, particulièrement du riz, principale denrée de consommation des Sénégalais
- ❖ des articles dans la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (**LOASP**), qui fonde la politique de développement agros-sylvo-pastoral pour les 13 prochaines années. La

SNDR, élaborée de manière consensuelle avec l'ensemble des acteurs, est en adéquation avec cette loi qui constitue la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes opérationnels.

- ❖ Des choix formulés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (**DSRP2**) et des axes stratégiques définis dans la Stratégie de Croissance Accélérée (**SCA**). Dans ces stratégies, le Sénégal a choisi de faire du Secteur Primaire, particulièrement de l'**agriculture**, le moteur d'une croissance économique forte, génératrice d'emplois et améliorant durablement les revenus. La **SNDR** s'inscrit parfaitement dans cette logique de réduire progressivement la pauvreté, à travers le développement de la riziculture (satisfaction de la demande nationale en riz et accroissement des revenus des producteurs de riz).

V. ANALYSE DU SOUS SECTEUR RIZ

V.1. Méthodologie d'élaboration des MINIS Besoins, de Ressources et des priorités

A l'issue d'un diagnostic réalisé, de manière participative, par l'ensemble des membres de la **CARD**, 9 domaines ont été retenus pour identifier les stratégies mises en œuvre dans le cadre du développement de la riziculture. Il s'agit des domaines suivants : *semences, engrais, irrigation et maîtrise de l'eau, Recherche-Développement, amélioration de la qualité, accès au marché, accès au crédit, instruments de politique générale*. Ainsi, pour chaque domaine, il s'agissait de définir les stratégies à travers la *politique institutionnelle, la capacité en ressources humaines, l'approvisionnement /l'appui et les informations /connaissances*. Tout ceci est représenté sous forme matricielle pour en faciliter la compréhension et déterminer les secteurs bénéficiant d'appuis et ceux disposant de peu de ressources.

De ce diagnostic, découlent les besoins spécifiques pour chaque domaine. Ceci est matérialisé dans la Matrice des Besoins (**V.2**) qui suit la même logique que celle des

Ressources (V.3). Ces deux outils (Matrices des Besoins et des Ressources) ont aidé à la détermination des gaps ; ce qui a permis de mieux apprécier les faiblesses de la Filière dans chaque domaine et de dégager les actions prioritaires pour chacun d'entre eux.

Enfin, ces priorités ont fait l'objet d'analyse minutieuse pour faire ressortir celles étant de premier ordre et devant être éminemment prises en charge par les acteurs particulièrement, l'Etat avec l'appui des Bailleurs, pour le développement de la riziculture. Ainsi, cinq actions prioritaires de premier ordre ont été retenues :

1. Création et réfection d'aménagements hydro-agricoles en zones irriguées
2. Facilitation de l'accès des petits producteurs aux semences certifiées
3. Développement de stratégies de marketing pour le riz local
4. Appui pour le relèvement du plateau technique des rizeries
5. Appui pour l'acquisition d'équipements agricoles adaptés/ zone (tracteurs, motopompes, motoculteurs, etc.)

V.2. Matrice des ressources

Chaque **Cellule** de la **Matrice** a trait à un **Sous-secteur** particulier (ex. Semences, Engrais ; ...) et à une nature d'intervention particulière (politique, infrastructure, ...etc.).

MATRICE DES RESSOURCES

SENEGAL	Politique / institutionnel	Infrastructures	Capacité en Ressources Humaines	Approvisionnement / Appui	Informations / Connaissances	Non Classé
Semences	Fiche WAAP à fournir par DAPS			SN-11,SN-17,SN-18,SN-26,SN-33	SN-25,SN-26,SN-39	
Engrais				SN-11,SN-18		
Irrigation / Maîtrise de l'eau		SN-2 , SN-4,SN-5,SN-11,SN-17, SN-18,SN-24,SN-25,SN-26, SN-27,SN-29,SN-31,SN-33,SN-37	SN-5,SN-24		SN-5,SN-7,SN-24,SN-26,SN-33	
Dissémination (R&D) des technologies			SN-32,fiche WAAP à fournir par DAPS	SN-31,SN-39,fiche WAAP à fournir par DAPS	SN-11, SN-24,SN-31,SN-33,SN-40,fiche WAAP à fournir par DAPS SN-17,SN-18	
Mécanisation				SN-11,SN-18,SN-27,SN-33,SN-40		
Amélioration qualité		SN-2,SN-24,SN-39	SN-24,SN-38	SN-39,SN-41	SN-24,SN-39	
Accès au marché	Décret Commercialisat SPCRS	SN-30,SN-31,SN-40SN-30,SN-31,SN-40	SN-24,SN-38	SN-33,SN-39,SN-40,SN-41	SN-24,SN-39	
Accès au crédit			SN-24	SN-1,SN-2,SN-17,SN-27,SN-28,SN-31	SN-1	
Instruments de politique générale	SN-3-1 , SN-3-2	SN-3-1			SN-3-1 ,SN-3-2,SN-4	
Non classé (AEP, Genre, ...)				SN-27,SN-39		

V.3. Matrice des besoins

Cette Matrice vise à cartographier ce qui est décrit dans la **SNDR**. Avec celle des **Ressources**, elle sert à l'analyse des disparités.

	Politique / institutionnel	Infrastructures	Capacité en Ressources Humaines	Approvisionnement / Appui	Informations / Connaissances
Semences					
Engrais					
Irrigation / Maîtrise de l'eau		SN-2 , SN-4,SN-5,SN-11,SN-17,SN-18, SN-24,SN-25,SN-26,SN-27,SN-29, SN-31,SN-33,SN-37			
Diffusion des technologies aux champs (R et D)		SN-43?			
Mécanisation				SN-11,SN-18,SN-27,SN-33, SN-40	
Amélioration qualité		SN-2, SN-24,SN-39	SN-24,SN-38	SN-39, SN-41	SN-24,SN-39
Accès au marché		SN-4,SN-11,SN-17,SN-24,SN-30,SN-31, SN-40	SN-24,SN-38	SN-33,SN-39,SN-40,SN-41	SN-24, SN-38
Accès au crédit			SN-24	SN-1,SN-2,SN-17,SN-27,SN-28	SN-1
Instruments de politique générale					

V.4. Actions prioritaires

Le Ministère de l'Agriculture, en collaboration avec le Secrétariat de la **CARD**, a organisé en Décembre 2010, un atelier dont l'ordre du jour était de : (i) passer en revue les Projets/Programmes en cours ou planifiés relatifs au développement de la Filière du riz; (ii) identifier les gaps à combler. Au terme des travaux, un portefeuille de **seize (16)** projets prioritaires de la **SNDR** est retenu dans les **huit (08)** domaines ci-après. Celles de premier ordre sont ordonnées de **I** à **V** selon leur degré d'importance.

DOMAINES	ACTIVITES
Irrigation - gestion de l'eau / Infrastructures	(P1) Création et réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles en zones irriguées (I) (P2) Aménagement des vallées en zone pluviale
Mécanisation / Appui	(P3) Appui pour acquisition d'équipements agricoles adaptés/ zone (tracteurs, motopompes) (V) (P4) Formation et gestion des équipements
Qualité / Appui	(P5) Appui pour relèvement plateau technique dont les 12 rizeries restantes (VFS) (IV) (P6) Organisations de plateformes de services pour les décortiqueuses (PLAZA)
Accès au crédit /Appui	(P7) Facilitation crédit à MLT (P8) Accompagnement/formation des prestataires en gestion
Multiplication semences (riz pluvial) / Appui	(P9) Appui aux multiplicateurs (P10) Facilitation de l'accès des petits producteurs aux semences certifiées (II)
Accès au marché / Infrastructures	(P11) Appui à la construction d'infrastructures de stockage (P12) Développement de stratégies de marketing pour le riz local (III)
Instrument de Politique générale / Politique / institutionnel	(P13) Création d'un cadre de concertations et d'échanges d'informations de tous les acteurs, y compris les partenaires au développement (P14) Elaboration d'une politique nationale de mécanisation agricole
Engrais / Information - Connaissances	(P15) Poursuite et approfondissement de la recherche développement sur les phosphates de Matam (P16) Optimisation de la fertilisation

V.5 Sources potentielles de financement

Suite à la demande du Gouvernement du Sénégal, plusieurs partenaires au développement ont apporté leur appui dans le cadre de la mise en œuvre du **PNAR**.

C'est ainsi que les Bailleurs de fonds suivants ont manifesté leur intérêt pour le financement des différents projets rizicoles :

- La **Banque Mondiale** a financé la réfection de 7 000 ha de périmètres irrigués villageois dans la vallée du fleuve Sénégal ainsi que l'étude et l'aménagement de 1 000 ha de cuvettes rizicoles protégées par le barrage anti sel d'Affiniam dans le département Bignona (région de Ziguinchor);
- Le Gouvernement du Japon, à travers la **JICA**, est entrain d'exécuter le projet d'amélioration de la productivité du riz local dans les aménagements hydro agricoles de la vallée du fleuve Sénégal (**Papriz**). Ce projet mettra l'accent, entre autres, sur la modernisation des rizeries ;
- l'Agence française de développement (**AFD**) cofinance avec l'Etat du Sénégal et la BOAD un projet de 2 500 ha dans la vallée du fleuve Sénégal. Ce projet intitulé **3PRD** (partenariat rizicole dans le Delta) prend en compte les diverses activités de la filière riz (aménagement hydro agricole, production, transformation et commercialisation) ;
- Le Millénium Challenge Account (**MCA**) est entrain de financer un programme d'aménagement hydro agricole dans le Delta et dans le département de Podor avec notamment la réalisation du Schéma Hydraulique du Delta, de ponts et de chenaux.
- La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (**BADEA**) intervient dans les Délégations de Dagana (projet de Lampsar Rive Droite : 1 518 ha), et de Podor (Projet de Ndiawar : 430 ha);
- La Corée du Sud procède à l'étude de la réhabilitation du périmètre de Grande Digue-Télel (2 500 ha) dans le Delta et à la réhabilitation des périmètres irrigués villageois de *Thillé* et de *Fanaye* (300 ha) à Podor ;
- L'Agence espagnole de coopération internationale pour le Développement (**AECID**) est entrain de réaliser l'étude et la construction d'un réseau de silos de stockage de céréales dans la région de Saint-Louis ;

- La Coopération Canadienne appuie le développement de la riziculture dans la vallée du fleuve à travers la Fédération des Périmètres Autogérés (**FPA**) ;
- Le Projet Croissance Economique (**PCE**) de l'**USAID** travaille présentement sur l'analyse de la chaîne de valeurs du riz dans cinq pays de la sous région, dont le Sénégal. Deux(02) projets sont financés sur les deux types de riziculture ;
- Le FIDA et la **BOAD** financent la 2^{ème} Phase du **PRODAM** (Projet du Développement Agricole de Matam)

Il est important de souligner qu'au terme de l'exécution des projets cités ci-dessus il sera livré une surface additionnelle de **13 500 ha** au **PNAR** dont 12 500 ha pour l'irrigué dans la Vallée du Fleuve Sénégal et 1 000 ha pour le pluvial dans la région de Ziguinchor (Département de Bignona).

VI. NOTES CONCEPTUELLES

Suite aux travaux de la 2^{ème} Semaine de travail de la CARD qui s'est tenue du 14 au 17 Juin 2011 à Dakar dont l'objectif était :

- d'échanger sur les perspectives de développement de la riziculture et
- de promouvoir la mise en œuvre des interventions prioritaires identifiées,

sept (07) notes conceptuelles ont été élaborées et spécifiées ici par des fiches de projet.

PROFIL DU PROJET	
1. Pays	SENEGAL
2. Titre (Nom du projet)	DEVELOPPEMENT DE LA MECANISATION POUR LA PRODUCTION DE RIZ EN SYSTEME IRRIGUE
3. Localisation du Projet	Vallée du Fleuve Sénégal
4. Type de projet (subvention, coopération technique, prêt)	
5. Domaine d'intervention	Mécanisation agricole
6. Sources de financement identifiées	
7. Coût	17 milliards
8. Durée du Projet	Début: Fin:
9. Objectifs	<p>But ou objectif global : Contribuer à l'atteinte de l'objectif du Programme National d'Autosuffisance en Riz : production de 1 000 000 t de riz blanc</p> <p>Objectifs spécifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> Relever le niveau d'équipement des exploitations agricoles par une politique de promotion des équipements agricoles adaptés La professionnalisation des acteurs pour améliorer leurs conditions d'exploitation l'accroissement notable des superficies mises en valeur et du rendement l'augmentation des revenus des producteurs.

10. Bénéficiaires Ciblés	Directs:	Les GIE de Groupements de Producteurs justifiant une expérience dans le domaine de la gestion du matériel agricole :
	Secondaires:	Les PME (Prestataires de services) évoluant dans le secteur de la mécanisation agricole.
11. Composantes du Projet (activités)	Composante 1 : Dotation suffisante en équipement agricole (tracteurs, MB, Batteuse ASI, Motoculteurs, faucheuses, Offset, remorque, motofaucheuse, faucheuse lieuse.)	
	Composante 2 : Renforcement des capacités des acteurs en utilisation, entretien et gestion des équipements	
	Composante 3 : Professionnalisation des acteurs pour améliorer leurs conditions d'exploitation	
	Composante 4 : Gestion du Projet	
12. Résultats attendus	1. Augmentation des superficies mise en valeur	
	2. Efficacité de l'utilisation des équipements rentabilité des	
	3. Optimisation de la mise en valeur et des revenus des acteurs	
13. Besoins (Inputs) Process		
14. Agence d'exécution		

PROFIL DU PROJET	
1. Pays	SENEGAL
2. Titre (Nom du projet)	PROMOTION DE LA RIZICULTURE PLUVIALE
3. Localisation du Projet	Bassin de l'Anambé (Pluvial), Régions de Sédhiou, Kédougou, Fatick et Kaolack et Kaffrine (Pluvial en plateau et Bas-Fond)
4. Type de projet (subvention, coopération technique, prêt)	
5. Domaine d'intervention	
6. Sources de financement identifiées	
7. Coût	
8. Durée du Projet	
9. Objectifs	<p>Objectif Général : Contribuer à la sécurité alimentaire des populations et à la lutte contre la pauvreté</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des produits ; • Accroissement des superficies de production rizicole ; • Assurer la couverture des besoins en semences certifiées à un niveau acceptable ; • Professionnaliser les acteurs de la sous-filière semencière.
10. Bénéficiaires Ciblés	Producteurs individuels, Sections Villageoises telles que les GIE, les GPF, les Unions, les Fédérations et Autres.
11. Composantes du Projet (activités)	Réhabilitation de périmètres aménagés et aménagement de vallées et bas fonds ; Equipements agricoles Appui à la filière semencière
12. Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • les périmètres ciblés sont aménagés ; • les aménagements hydro agricoles au niveau des vallées et bas fonds sont réalisés ; • les équipements agricoles renforcés (tracteurs équipés.
13. Besoins (Inputs) Process	
14. Agence d'exécution	ISRA

PROFIL DU PROJET		
1. Pays	SENEGAL	
2. Titre (Nom du projet)	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PRODUCTEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICES POUR L'UTILISATION ET LA GESTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLES	
3. Localisation du Projet	Zones de riziculture pluviale et irriguée du Sénégal (Vallée du Fleuve Sénégal/Anambé/ Basse Casamance/ Fatick/ Sédhiou/ Kédougou/ Tambacounda, Kaffrine)	
4. Type de projet (subvention,		
5. Domaine d'intervention	Renforcement de capacités en mécanisation agricole et mise en place de ligne de crédit à moyen et long terme	
6. Sources de financement identifiées		
7. Coût		
8. Durée du Projet : 5 ans	Début: An 1	
	Fin: An 5	
9. Objectifs	But: développement de la mécanisation agricole en vue d'améliorer la production de riz sur le plan quantitatif et qualitatif	
	Objectifs: <ul style="list-style-type: none"> ➤ le renforcement des capacités des producteurs et des prestataires de services en matière d'utilisation et de gestion technique des équipements ; ➤ la facilitation/l'accompagnement des prestataires des services et des producteurs pour une grande accessibilité au crédit à moyen et long terme et ➤ la formation des prestataires de services et des producteurs en gestion du crédit à moyen et long terme 	
10. Bénéficiaires Ciblés	Directs:	les producteurs (individuels, sections villageoises, GIE, GPF, Unions, fédérations, sociétés, projets,) et les prestataires de service
	Secondaires:	les agents des services techniques, des ONG, des projets et autres acteurs
11. Composantes du Projet (activités)	Composante 1 : Renforcement des capacités des producteurs et des prestataires de services en matière d'utilisation et de gestion technique des équipements / matériels agricoles	

PROFIL DU PROJET

Activités se rapportant à R1

A1.1. : Formation des producteurs sur l'utilisation des équipements / matériels agricoles

A1.2. : Formation des producteurs sur l'entretien des équipements / matériels agricoles

A1.3. : Formation des conducteurs d'engins sur l'utilisation et la maintenance des équipements

A1.4. : Appui à la mise en place de points de vente des pièces de rechange

A1.5. : Appui en formation technique aux artisans locaux pour la fabrication de matériels et de pièces de rechange.

A1.6. : Appui à la mise en place d'une ligne de crédit destinée aux artisans locaux.

Composante 2 : Facilitation/ Accompagnement de l'accès des prestataires des services pour une grande accessibilité au crédit à moyen et long terme.

Activités se rapportant à R2

A2.1. : Appui à la mise en place d'une ligne de crédit à moyen et long terme destiné aux prestataires de services et aux producteurs

A2.2. : Formation des prestataires de service et des producteurs pour le montage des dossiers de crédits à moyen et long terme.

Composante 3 : Formation des prestataires de services et des producteurs en gestion du crédit à moyen et long terme

Résultat 3 (R3) : Les prestataires de services et les producteurs sont formés en gestion du crédit à moyen et long terme

Activités se rapportant à R3

A3.1. : Formation des prestataires de services sur les garanties à prévoir

A3.2. : Formation des prestataires de services sur la gestion des recettes et les différentes rubriques du compte d'exploitation.

A3.3. : Formation des producteurs sur les garanties à prévoir

A3.4. : Formation des producteurs sur la gestion des recettes et les différentes rubriques du compte d'exploitation.

Composante 3 : Formation des prestataires de services et des producteurs en gestion du crédit à moyen et long termes

Activités se rapportant à R3

A3.1. : Formation des prestataires de services sur les garanties à prévoir

A3.2. : Formation des prestataires de services sur la gestion des recettes et les différentes rubriques du compte d'exploitation.

PROFIL DU PROJET

	<p>A3.3. : Formation des producteurs sur les garanties à prévoir</p> <p>A3.4. : Formation des producteurs sur la gestion des recettes et les différentes rubriques du compte d'exploitation.</p>	
<p>12. Résultats attendus</p>	<p>1. Résultat 1 (R1) : Les capacités des producteurs et des prestataires de services sont renforcés pour l'utilisation et la gestion technique efficiente des équipements / matériels agricoles.</p>	
	<p>2. Résultat 2 (R2) : L'accès des prestataires de services et des producteurs au crédit à moyen et long terme est facilité et à un taux compétitif</p>	
	<p>3. Résultat 3 (R3) : Les prestataires de services et les producteurs sont formés en gestion du crédit à moyen et long terme</p>	
<p>13. Besoins(Inputs)</p>		
<p>14. Agence d'exécution</p>	<p>Cellule de Gestion sous tutelle du MA et du MEF</p>	

PROFIL DU PROJET	
1. Pays	SENEGAL
2. Titre (Nom du projet)	PROJET DE PROMOTION DU RIZ LOCAL
3. Localisation du Projet	Toutes zones de riziculture irriguée et pluviale
4. Type de projet (subvention, coopération technique, prêt)	
5. Domaine d'intervention	
6. Sources de financement identifiées	
7. Coût	A estimer après Etude
8. Durée du Projet	Début: 2012
	Fin: 2017
9. Objectifs	<p>Objectif global : Valoriser et Promouvoir le Riz Local</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la capacité et la qualité d'usinage Augmenter et améliorer les conditions de stockage Mettre en place une stratégie de marketing adaptée Développer un système d'information et de communication.
10. Bénéficiaires Ciblés	les producteurs, les gérants de rizeries, les commerçants et les consommateurs.
11. Composantes du Projet (activités)	<p>Relèvement du plateau technique des rizeries</p> <p>Infrastructure de stockage</p> <p>Développement de la stratégie de marketing</p> <p>Système d'information et de communication</p>
12. Résultats attendus	<p>Conformité du riz blanc aux exigences du consommateur</p> <p>Diminution des pertes après récolte</p> <p>Augmentation des parts de marché du riz local</p>
13. Besoins (Inputs) Process	
14. Agence d'exécution	

PROFIL DU PROJET	
1. Pays	SENEGAL
2. Titre (Nom du projet)	DEVELOPPEMENT DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES EN ZONES IRRIGUEES
3. Localisation du Projet	Vallées du Fleuve Sénégal et du Bassin de l'Anambé
4. Type de projet (subvention, coopération technique, prêt)	
5. Domaine d'intervention	Riziculture irriguée
6. Sources de financement identifiées	
7. Coût	
8. Durée du Projet : 5 ans	Début: An 1
	Fin: An 5
9. Objectifs	But: l'augmentation de la production agricole pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire durable en riz
	Objectifs: <ul style="list-style-type: none"> ✓ OS.1 : Réhabilitation et création d'aménagements hydroagricoles ; ✓ OS.2 : Mise en place d'infrastructures (pistes de production, magasins de stockage) ; ✓ OS.3 : Mesures d'accompagnement (adduction eau potable, agro-foresterie);
10. Bénéficiaires Ciblés	Directs: les producteurs (individuels, sections villageoises, OP, GIE, GPF, Unions, fédérations, sociétés, projets,)
	Secondaires: Collectivités Locales
11. Composantes du Projet (activités)	Composante 1 : Aménagement de 13900 ha et réhabilitation de 5980 ha Activités de R 1 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ planage des terres ; ✓ réalisation des réseaux d'irrigation et de drainage ; ✓ construction des stations de pompes équipés de matériels électromécaniques et électriques.
	Composante 2 : Construction d'Infrastructures Activités R2 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de magasins de stockages; ✓ Construction de bureaux pour loger l'Union des agriculteurs ✓ 7 bretelles de pistes rurales construites pour un total de 66 km.

	<p><u>Composante 3</u> : Mesures d'accompagnement (eau potable, agro-foresterie)</p> <p><u>Activités R3</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ construction de 2 forages ✓ construction de 1 château ✓ construction de 1 station de traitement ✓ installation d'un réseau de distribution d'eau potable ✓ actions de reboisement
12. Résultats attendus	<p>1. Résultats composante1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 13 900 ha aménagés (dont 10 000 ha dans la vallée de l'Anambé et 3900 ha); ✓ 5980 ha réhabilités dans la Vallée du Fleuve Sénégal
	<p>2. Résultats composante 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Magasins construits pour chaque nouveau périmètre ; ✓ Pistes de désenclavement construites (66 km) ;
	<p>3. Résultats Composante 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 forages construits ✓ 1 château d'eau construit pour 3 villages ✓ 1 station de traitement construite ✓ 1 réseau de distribution d'eau potable installé, pour les villages ciblés ✓ innovations agro-forestières adoptée pour des actions de reboisement
13. Besoins (Inputs)process	57, 726 Milliards (57,300 milliards SODAGRI et 40,426 milliards SAED)
14. Agences d'exécution	SAED ET SODAGRI

PROFIL DU PROJET	
1. Pays	SENEGAL
2. Titre (Nom du projet)	PROJET D'OPTIMISATION DE LA FERTILISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION RIZICOLES DU SENEGAL
3. Localisation du Projet	VFS (irriguée), Anambé (pluvial assisté avec irrigation), Basse et Moyenne Casamance, Kolda, Kédougou, Fatick et Kaolack (pluvial en plateau et bas-fond)
4. Type de projet (subvention, coopération technique, prêt)	
5. Domaine d'intervention	
6. Sources de financement identifiées	
7. Coût	A déterminer
8. Durée du Projet	
9. Objectifs	<p>Objectif Général : Améliorer de façon durable l'intensification de la riziculture et la productivité des systèmes riziocoles dans les zones de production</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des pratiques de fertilisation des systèmes de production riziocoles sous irrigation et sous-pluie ; - Promotion de l'utilisation des phosphates naturels dans la riziculture - Lutte contre la salinisation des terres et l'ensablement des vallées riziocoles.
10. Bénéficiaires Ciblés	Volontaires et engagés à respecter la philosophie et les actions définies par le Projet.
11. Composantes du Projet (activités)	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des pratiques de fertilisation des systèmes de production riziocoles; - Promotion sur l'utilisation optimale des phosphates naturels ; - Développement des méthodes de lutte contre les formes de dégradation
12. Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes zones de production riziocoles sont caractérisées et cartographiées ; - Les résultats de la recherche sur les phosphates naturels sont valorisés et diffusés ; - Des technologies existantes de GDT sont inventoriées et
13. Besoins (Inputs) Process	
14. Agence d'exécution	INP

PROFIL DU PROJET					
1. Pays	SENEGAL				
2. Titre (Nom du projet)	DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE CREDIT A MOYEN ET LONG TERMES				
3. Localisation du Projet	Vallée du Fleuve Sénégal, Bassin del'Anambé, les régions de Fatick, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou.				
4. Type de projet (subvention, coopération technique, prêt)					
5. Domaine d'intervention					
6. Sources de financement					
7. Coût	PM				
8. Durée du Projet					
9. Objectifs	<p>Objectif Général : Développer un système de crédit à moyen et long terme à travers la mise en place d'une ligne de crédit dans les institutions financières.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et caractériser les acteurs et leurs ressources et les contraintes d'accès au crédit ; Elaborer une matrice des contraintes de l'offre et la typologie des institutions financières; Identifier des opportunités de la mise en place de la ligne de crédit; Mesurer la rentabilité financière et économique de la filière ; 				
10. Bénéficiaires Ciblés	Riziculteurs ; Transformateurs ; Commerçants ; Prestataires de Service				
11. Composantes du Projet (activités)	Production; Transformation; Commercialisation				
	Financement				
	Financement/Investissement				
12. Résultats attendus	<table border="1"> <tr> <td>Caractéristiques et contraintes connues</td> <td rowspan="3"></td> </tr> <tr> <td>Potentialités financement connues</td> </tr> <tr> <td>Opportunités mise en place connues</td> </tr> </table>	Caractéristiques et contraintes connues		Potentialités financement connues	Opportunités mise en place connues
Caractéristiques et contraintes connues					
Potentialités financement connues					
Opportunités mise en place connues					
13. Besoins (Inputs) Process					
14. Agence d'exécution	ISRA				